

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



TreeTop World Equity Index

Un compartiment de TreeTop SICAV Classe IH ISIN : (C) BE6275995957
Géré par TreeTop Asset Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI Index, dividendes nets réinvestis (net return) (l'« Indice »), quelle que soit son évolution positive ou négative.

Au jour le jour, pour toutes les classes de parts, la Société de gestion vise à atteindre un niveau d'écart de suivi (« tracking-error ») entre l'évolution de la valorisation des actions du fonds et celle de l'Indice inférieur à 0,50% (sans garantie donnée à cet égard par la Société de gestion). La valorisation des actions prise en compte pour ce calcul est celle des actions du fonds hors couverture de change.

Cette classe est une classe de parts qui présente une couverture partielle en change : couverture à 100 % du risque de change contre EUR sur les devises suivantes : USD, GBP, JPY, CAD, CHF et AUD et sans couverture sur les autres devises. Compte tenu de la composition de l'Indice au 31 décembre 2019, cela signifie que la partie du portefeuille non couverte contre le risque de change s'élève à environ 15%, cette proportion étant susceptible d'évoluer en fonction du poids des devises non couvertes au sein de l'Indice. A cet égard, les différentes classes de parts proposées peuvent avoir des niveaux d'écart différents par rapport à l'Indice, en raison notamment, de l'impact que peut avoir la stratégie de couverture du risque de change. Pour cette classe, le risque de change sera diminué par la couverture partielle mais le niveau d'écart de suivi par rapport à l'indice MSCI ACWI non couvert en change sera plus élevé. Les écarts historiques permettent d'estimer ce niveau d'écart de suivi à 5% (estimation dans des conditions normales de marché), ce niveau pouvant être dépassé en cas de forte volatilité des devises entre elles.

L'Indice est un indice d'actions calculé et publié par le fournisseur d'indices international MSCI Inc. ("MSCI"). Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI ACWI Index font partie de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés et des pays émergents.

L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplification physique, avec un investissement direct dans tous les composants de l'Indice (à savoir principalement en actions de sociétés des marchés développés et émergents mondiaux). Cette réplification pourra engendrer des coûts d'opérations de portefeuille ayant un impact sur les rendements, susceptible d'être important. Ces coûts sont supportés par les actifs du fonds, en sus des frais mentionnés sous le titre 'Frais' ci-dessous.

Toutefois, de manière à gérer les entrées et sorties et également les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), la Société de gestion pourra combiner la réplification physique avec une réplification synthétique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme et/ ou d'autres OPC, y compris des Exchange Traded Funds. Quelle que soit la méthode de réplification choisie, le fonds conservera en permanence une exposition totale à l'Indice. En cas de réplification synthétique de l'Indice, le risque de contrepartie sera accru.

Le fonds peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou en vue de la réalisation de l'objectif d'investissement.

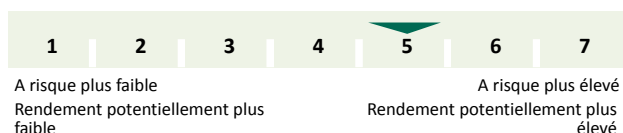
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La classe IH est réservée aux investisseurs institutionnels ou professionnels agissant pour compte propre, dont la souscription est prise en compte pour le calcul de la taxe annuelle sur les OPC à 0,01%, y compris tout investisseur professionnel au sens de la Loi de 2012 ; souscription minimale initiale de 5 millions d'euros, avec une couverture partielle en change.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds reflète principalement le risque du marché des actions internationales sur lequel il est investi. Ce chiffre est déterminé sur la base de données historiques qui ne constituent pas toujours un indicateur fiable du profil de risque futur.

L'indicateur de risque et de rendement fait l'objet d'évaluations régulières et ce chiffre pourra évoluer dans le temps.

Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement potentiel est élevé mais plus ce rendement est difficile à prévoir.

Le fonds n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti. Le chiffre est calculé pour un investisseur en euro.

Le fonds est classé dans cette catégorie particulière car il investit dans des actions, qui sont généralement plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. Ce risque est présent en cas de recours à des instruments financiers pour assurer la réplification synthétique de l'Indice.

Risque de change : le fonds investissant en titres libellés dans d'autres devises que celle du fonds, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du fonds.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour tout complément d'information sur les frais, veuillez vous référer aux dispositions du prospectus relatives aux informations d'ordre économique afférentes à ce fonds.

Nous vous invitons à consulter votre conseil financier ou votre distributeur afin d'obtenir le montant réel de ces frais. Ces frais incluent les frais d'acquisition et de réalisation d'actifs par le fonds suivant une souscription ou un rachat.

Ce chiffre se fonde sur les frais d'une année, clôturée en décembre 2019. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.10%
Frais de sortie	0.05%
Changement de compartiment	0.1% + la différence éventuelle entre la commission de commercialisation du nouveau compartiment et celle du présent compartiment. Ces frais incluent les frais d'acquisition et de réalisation d'actifs par le compartiment suivant une conversion.

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.30%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Performances passées

La devise du fonds et de la part est l'EUR

L'indice de référence est : MSCI ACWI.

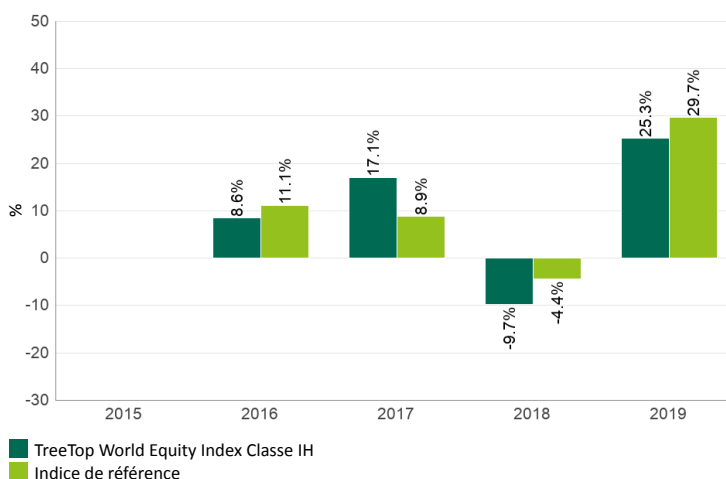
Le fonds a été créé en 2015. La classe a été créée en 2015.

Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.

La valeur des investissements peut évoluer à la baisse et vous risquez de ne pas récupérer le montant que vous avez initialement investi.

Le chiffre pour une année donnée indique le niveau de progression à la hausse ou à la baisse de la valeur des actions du fonds durant cette année-là.

Ces résultats reflètent les frais courants, incluant les commissions de gestion et de performance prélevées sur le fonds, mais ne tiennent pas compte des frais d'entrée que vous pourriez éventuellement avoir à payer.



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch.

Toute information complémentaire sur le fonds (en ce compris le dernier prospectus et rapports périodiques), est disponible en français, gratuitement, auprès de CACEIS Belgium ou auprès du distributeur et peut également être consultée sur le site www.treetopam.com

La valeur nette d'inventaire est publiée dans la presse financière belge (l'Echo et De Tijd). La valeur nette d'inventaire peut également être consultée sur le site du distributeur et auprès de l'organisme assurant le service financier, CACEIS Belgium.

La législation fiscale belge peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de TreeTop Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la TreeTop SICAV.

Un résumé de la politique de rémunération actuelle de TreeTop Asset Management S.A. est disponible sur www.treetopam.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération détaillée est disponible gratuitement sur demande.

Les droits des investisseurs relatifs à un compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment, en vertu des dispositions légales.

Chaque compartiment de TreeTop SICAV doit ainsi être considéré comme

une entité distincte.

Vous pouvez échanger vos parts de ce compartiment contre des parts d'un autre compartiment de la SICAV. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les informations concernant les actions du compartiment et leur négociation dans le prospectus.

Ce fonds est agréé en Belgique, il répond aux exigences de la Directive 2009/65/CE et est réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

TreeTop Asset Management est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 juillet 2020.

